

(Dupliqua.)

New-York, ce 6^{bre}. 1798.l'an 2^e. de la République Française.

Citoyen GENET, Ministre Plénipotentiaire de la République Française, près les Etats-Unis, à M. JEFFERSON, Secrétaire des Etats-Unis.

MONSIEUR,

JE viens de découvrir la plus affreuse conspiration qui ait été formée contre le succès des armées de la République Française. Je viens de découvrir tous les fils et toutes les preuves de la trame infernale qui, depuis deux mois, tenait dans vos ports l'escadre Française dans un état de nullité, de cette trame qui menaçait non seulement la sûreté de nos vaisseaux, mais encore celle de nos possessions Coloniales. Les traîtres Galbaud et Tanguy, et plusieurs autres scélérats, non contents d'avoir fait verser à St-Domingue le sang d'un peuple immense: non contents d'y avoir causé à la République la perte d'un milliard, concertaient ici, à Baltimore et à Philadelphie, le projet de faire concourir nos forces à l'affreux plan que méditaient des hommes que leurs crimes ont fait chasser de leur Patrie, de retourner à St-Domingue pour y renouveler les horreurs et les malheurs qu'ils y ont déjà fait commettre. J'ai été informé que le succès que se promettaient les colons de ce pays n'était rien moins que fondé ainsi que l'avait été celui dont on vient de tenter l'exécution aux îles du vent, sur l'alliance qu'on se proposait de faire avec les ennemis, actuellement en guerre avec la République, les Anglais et les Espagnols.

La France, Montient, dans des circonstances pareilles, a exigé, en Europe, des puissances qui l'avoisinent, qu'elles s'opposassent à tout préparatif qui pourrait se faire chez elle, par les émigrés, contre la sûreté; elle espère d'un gouvernement ami et allié, qu'il suffira de lui dénoncer les complots qui se forment contre elle sur son propre territoire, pour obtenir de lui tous les moyens propres à les déjouer. J'ai effectué le désarmement du vaisseau qui était dans l'état de rébellion la plus alarmante; mais les excitateurs se sont enfuis, et j'apprends qu'ils se répandent sur le Continent, où ils ne peuvent être que très nuisibles, tant à la tranquillité du pays, qu'aux intérêts de leur Patrie. Je demande en conséquence au gouvernement Fédéral de prendre les mesures les plus actives et les plus efficaces, pour les faire arrêter et prévenir ainsi les attentats auxquels ils pourraient se porter. Le gouverneur et les magistrats de New-York ont délivrés des Warants contre Galbaud, Tanguy, Conscience et Bonne, mais l'un et l'autre ont échappés à l'activité des personnes envoyées pour les arrêter: les traîtres fuyaient le supplice qui était réservé à leurs forfaits, et sans doute ils vont s'occuper de nouveaux moyens d'exécuter les complots qu'ils ont formé contre la France. J'ai des renseignements positifs qu'ils sont encore sur les terres des Etats-Unis, et comme l'effet des Warants de New-York se borne aux limites de cet Etat, je demande spécialement au gouvernement Fédéral, contre les nommés Galbaud, Tanguy, Conscience et Bonne, dont je joins ici le signalement, des ordres d'arrestation, dont l'effet puisse s'étendre à toute la partie du Continent, dépendante des Etats-Unis; je lui demande que l'exercice de la surveillance la plus active sur les complots que je lui dénonce.

Puisse cet acte éclatant, ne laissant pas de doute sur la sincérité des vœux que fait le gouvernement des Etats-Unis, pour les succès de la République Française, faire trembler tous les traîtres, que mon estime pour votre pays m'a fait peut-être trop mépriser, et qui se servent de l'accès que leur offrent la bonté et l'hospitalité de votre nation, pour conspirer dans son sein même, et dans le cercle de ses personnages les plus élevés contre la France et contre la liberté générale des peuples.

GENET.

New-York, le 14^{bre}. 1798.l'an 2^e de la République.

Citoyen GENET, Ministre Plénipotentiaire de la République Française près les Etats-Unis, à Monsieur JEFFERSON, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis.

MONSIEUR,

LES affaires multipliées dont j'ai été accablé depuis que je suis ici, ne m'ont point encore permis de vous accuser la réception de la lettre que vous m'avez écrite le 8 Aoust: elle m'est parvenue dans son tems, et comme les décisions qu'elle renferme ne sont qu'une conséquence de celles contre lesquelles je vous avais déjà fait les représentations les plus fortes et les plus fondées; j'ai pensé que je devais laisser au gouvernement Fédéral le soin de les exécuter parcequ'il ne m'appartenait en aucune manière, de donner aux Consuls de la République, des ordres contraires au sens de nos traités, de leur prescrire de ne point se conformer, relativement aux armemens et aux prises faites par nos bâtimens, aux instructions qui leur ont été données par des autorités supérieures à la mienne, et de leur enjoindre de suspendre l'effet des commissions que nos armateurs tiennent du conseil exécutif et non de son délégué, à l'égard des indemnités promises par M. le Président des Etats-Unis au Ministre d'Angleterre, en vertu des principes qu'il a établis. Il n'est pas plus en mon pouvoir d'y consentir, que d'après ma manière de voir, il n'est au sien de le promettre, puisque pour opérer cette appropriation nouvelle des fonds de la République, l'aveu des corps législatifs des deux parties est indispensable.